

**«La santé, c'est aussi la santé mentale –  
même au poste de travail»**

**Roger Staub (directeur)**

# Film 1re partie: «Qu'est-ce qui se passe avec Max Muster?»



Source : courte vidéo basée sur une étude de Stocker et al. 2015 commandée par la Fondation artisansa



Les 10 éléments du concept MSST pour la sécurité et la protection de la santé au poste de travail, et promotion de la santé dans l'entreprise

# La santé mentale ...



... doit figurer ici en tête de liste!

# Pourquoi en tête de liste?

**30 %**

**CHF 7,6 milliards**

**48 %**

**des personnes actives**  
se sentent  
passablement ou très  
épuisées (1)

**Perte de productivité**  
due aux absences et au  
présentéisme (2)

**Nouvelles rentes AI**  
pour cause de maladies  
mentales (3)

(1) Promotion Santé Suisse, Job Stress Index 2020

(2) Promotion Santé Suisse, feuille d'information 48 Job Stress Index 2020

(3) bfs.admin.ch Statistique de l'AI 2019

# La santé, c'est aussi la santé mentale

- Les maladies mentales sont la norme et non l'exception
- Les maladies mentales augmentent, car notre monde du travail change
- 20 % des collaborateurs présentent des symptômes
- La pandémie a amplifié les problèmes
- Les coûts pour les entreprises sont très élevés en raison des absences ET du présentéisme
- Les maladies mentales sont devenues le talon d'Achille de l'économie

# Que devrions-nous faire?

1. Renforcer la santé mentale (promotion de la santé)
2. Réduire les risques pour la santé mentale (prévention)
3. Diagnostiquer et traiter (précocement) les troubles psychiques (thérapie)
4. Se rétablir et retourner à la vie (recovery)

# Que faisons-nous vraiment?

1. Renforcer la santé mentale (promotion de la santé)
2. Réduire les risques pour la santé mentale (prévention)

## **3. Diagnostiquer et traiter très tardivement les troubles psychiques (thérapie)**

4. Se rétablir et retourner à la vie (recovery)

# Absences en entreprise

Motif	Heures	%
Maladie	59,8	83,2
Maternité	4,2	5,8
AP	0,9	1,3
ANP	7,0	9,7
Total	71,9	100,0

Absences dans les grandes entreprises par coll. et par an  
(Tableau du Dr Kissling, ifa)

# Où investit-on le plus dans la prévention?

Motif	Heures	%
Maladie	59,8	83,2
Maternité	4,2	5,8
AP	0,9	1,3
ANP	7,0	9,7
Total	71,9	100,0

Absences dans les grandes entreprises par coll. et par an  
(Tableau du Dr Kissling, ifa)

# Pourquoi les entreprises devraient aussi agir et dans quel domaine?

1. Au moins 1 personne sur 2 souffre d'un trouble psychique au cours de sa vie
2. Seul 1 cadre sur 3 suit une formation sur la gestion des contraintes psychiques chez les collaborateurs.
3. Pertes de productivité en raison des absences et du présentéisme: CHF 7,6 milliards par an
4. Les absences augmentent la pénurie de main-d'œuvre et coûtent cher
5. L'entreprise profite du retour sur investissement!

# Attitude actuelle

- Les problèmes psychiques sont d'ordre privé (et d'origine privée).

# Le changement est en cours

*Loi sur le travail, art. 6*

*1 Pour protéger la santé des travailleurs, l'employeur est tenu de prendre toutes les mesures dont l'expérience a démontré la nécessité, que l'état de la technique permet d'appliquer et qui sont adaptées aux conditions d'exploitation de l'entreprise. Il doit en outre prendre toutes les mesures nécessaires pour protéger l'intégrité personnelle des travailleurs.*

Arrêt du Tribunal fédéral: le burnout comme maladie professionnelle  
(cas au SEM)

# Caractéristiques des maladies psychiques

- Évolution lente
- Processus rampant
- Les crises aiguës sont rares
- C'est dans le cercle familial qu'elles sont remarquées au départ
- Puis dans le cercle amical
- C'est sur le lieu de travail que cela met le plus de temps
- Lorsqu'elles sont remarquées sur le lieu de travail, il est déjà très tard!

# Que doivent faire les entreprises?

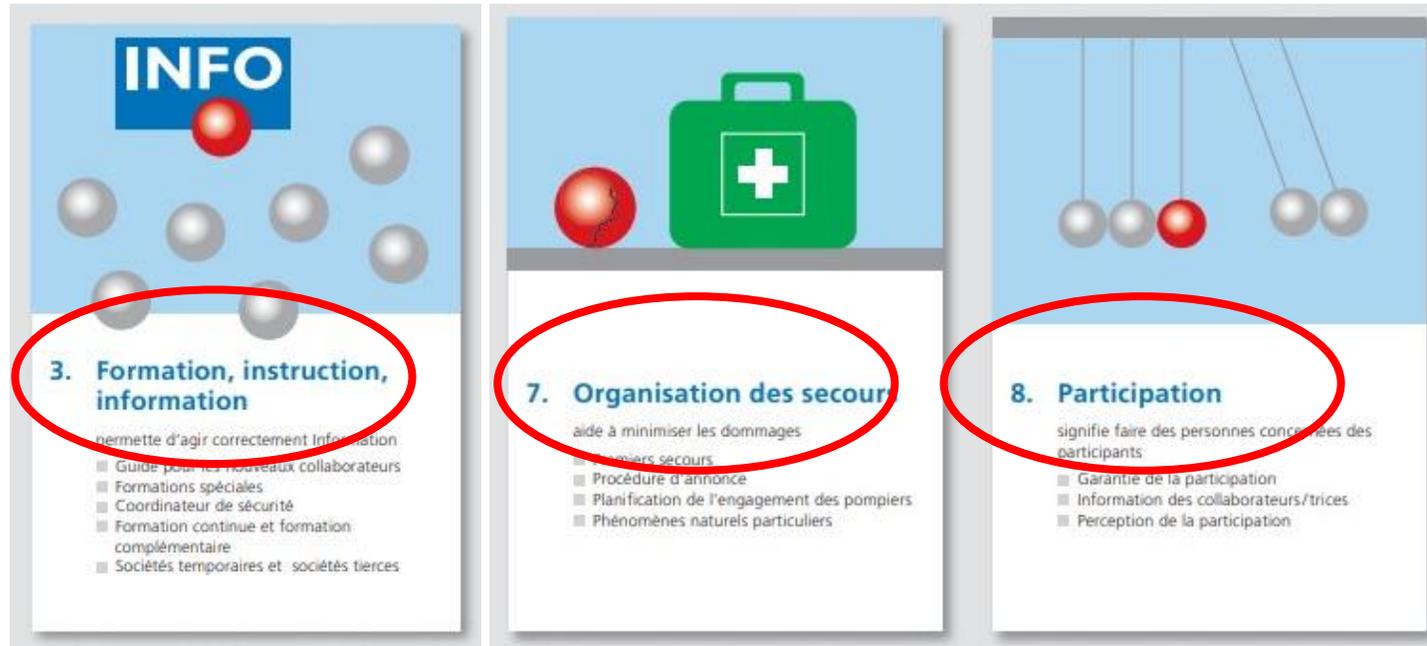
1. Obtenir l'engagement des cadres dirigeants
2. Former tous les cadres
3. Former des secouristes
4. Ne pas oublier les apprentis
5. Proposer un service de consultation anonyme



## 1. Obtenir l'engagement des cadres dirigeants



## 2. Former tous les cadres



### 3. Former des secouristes



## 4. Ne pas oublier les apprentis



## 5. Proposer un service de consultation anonyme

**1. Charte de sécurité, objectifs de sécurité**  
sont à la base de chaque amélioration  

- déclaration d'intention
- objectifs quantitatifs et qualitatifs

**2. Organisation de la sécurité**  
règle les tâches et les compétences  

- Organigramme
- Cahier des charges
- Qualification des MSST
- Bases légales pertinentes

**3. Formation, instruction, information**  
permette d'agir correctement Information  

- Guide pour les nouveaux collaborateurs
- Formations spéciales
- Coordinateur de sécurité
- Formation continue et formation complémentaire
- Sociétés temporaires et sociétés tierces

**4. Règles de sécurité**  
mettent des garde-fous  

- Organisation de la sécurité
- Règles de sécurité
- Règlements pour postes de travail individuels
- Instructions de travail
- Entretien et maintenance
- Comportement en cas de modification d'exploitation
- Procédure d'achat

**5. Détermination des dangers, évaluation des risques**  
montre où pourrait se produire le danger  

- Analyse des risques
- Analyse de l'évènement
- Contrôle de la sécurité

**6. Mesures à prendre et leur réalisation**  
élimine ou réduit les dangers  

- Critères de choix des mesures
- Concept de réalisation
- Responsabilité de la réalisation

**7. Organisation des secours**  
aide à minimiser les dommages  

- Premiers secours
- Procédure d'annonce
- Planification de l'engagement des pompiers
- Phénomènes naturels particuliers

**8. Participation**  
signifie faire des personnes concernées des participants  

- Garantie de la participation
- Information des collaborateurs/trices
- Perception de la participation

**9. Protection de la santé**  
est une condition pour un travail optimale  

- Menace et contrainte dues aux substances de travail
- Postes de travail/ergonomie
- Organisation du travail
- Horaires de travail
- Clima des locaux, aération

**10. Contrôle, audit**  
vérifie si les objectifs fixés ont été atteints  

- Manière de procéder
- Points forts
- Statistique de l'exploitation et des causes

**Promotion de la santé dans l'entreprise**  
définit les mesures contre les troubles de santé dans le cadre de l'entreprise  

- Gestion des absences
- Absorption
- Sécurité durant les heures
- Condition physique
- etc.

Thomas Ihde: expertise médicale

Sven Goebel: outils d'analyse et de contrôle

Dalit Jäckel-Lang: solution

# Contact

Roger Staub  
Directeur de la fondation Pro Mente Sana  
Hardturmstrasse 261  
8005 Zurich

044 446 55 02

[r.staub@promentesana.ch](mailto:r.staub@promentesana.ch)

[www.promentesana.ch](http://www.promentesana.ch)

[www.ensa.swiss](http://www.ensa.swiss)